

Analyse questionnaire

Méthodologie :

Période d'enquête : du 15 mai au 30 juin 2025. 97 répondants. Concernant la représentativité des résultats, si l'on se base sur le nombre d'entreprises adhérentes à la démarche du code de conduite, soit 579 entreprises, nous aurions besoin de 231 réponses pour avoir un échantillon statistiquement significatif pour atteindre un seuil de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 5%. Avec 97 réponses nous atteignons pour un seuil de confiance de 95% une marge d'erreur de 9% ([source](#)).

Mode d'enquête : en ligne.

Diffusion / relai :

Via la newsletter de VALHOR, la VALHOR Info du 20 mai, 3 juin et 17 juin 2025.

Par emailing

- le 27 mai aux professionnels qui ont signé le code de conduite
- le 10 juin à tous les professionnels de VALHOR

Par post réseau social LinkedIn

- post le 22 mai épinglé jusqu'au 23 juin

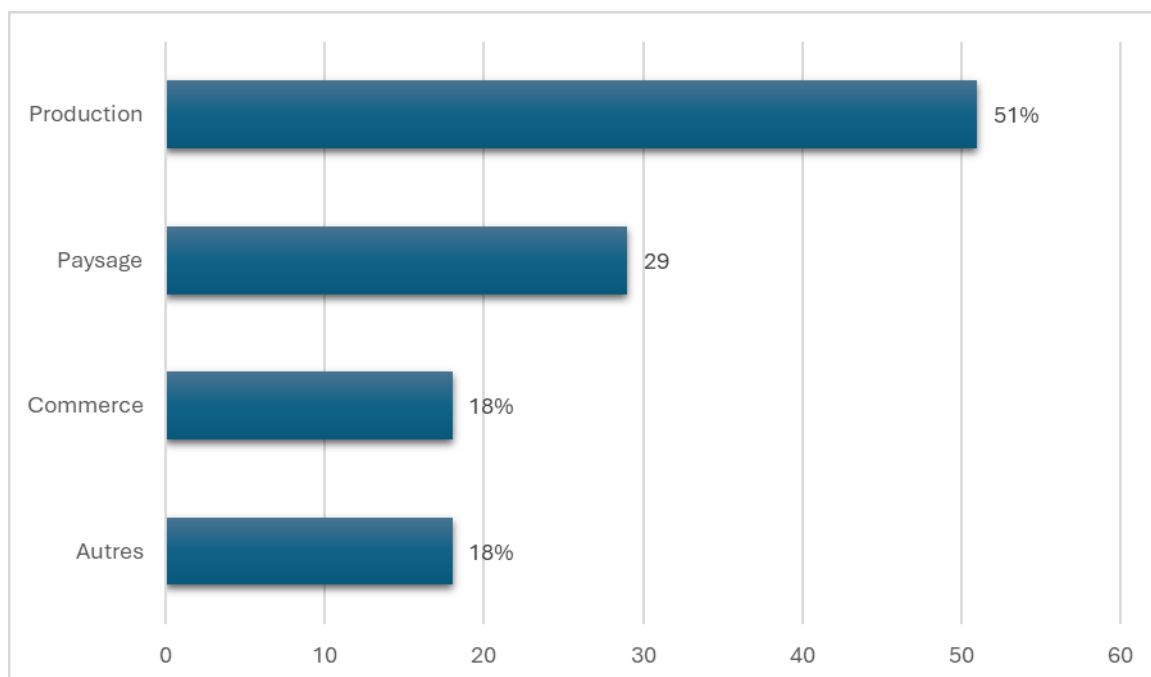
Diffusée sur les réseaux partenaires

- ASTREDHOR : bulletin de liaison fin juin et envoi aux professionnels
- UFS (Union Française des Semenciers) : envoi aux adhérents
- Excellence Végétale : plateforme collaborative La Ruche
- Verdir : envoi aux professionnels et boucles WhatsApp
- Plante&Cité : actualité sur leur site

Point d'attention : plusieurs questions sont à choix multiples, les résultats pour ces questions dépassent donc les 100%.

PROFIL DES REPONDANTS

Secteurs d'activité



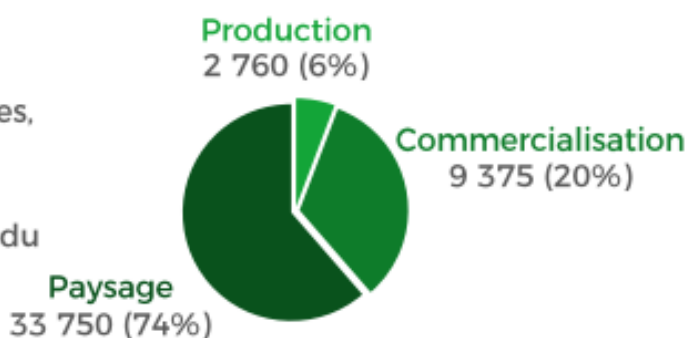
(Total supérieur à 100% car plusieurs réponses possibles)

Les résultats du questionnaire indiquent que le premier profil de répondant est le secteur d'activité de la production, soit plus de la moitié des interrogés (51%). Puis le 2^e profil est celui du paysage avec 30%. Le dernier profil est le secteur d'activité du commerce avec 18%. Il est exæquo avec la dernière catégorie, un mélange de profils variés comme enseignant, chargé de mission, collectivité, journaliste, etc.

La filière du végétal se décompose en 3 secteurs regroupant chacun plusieurs métiers ou sous-secteurs :

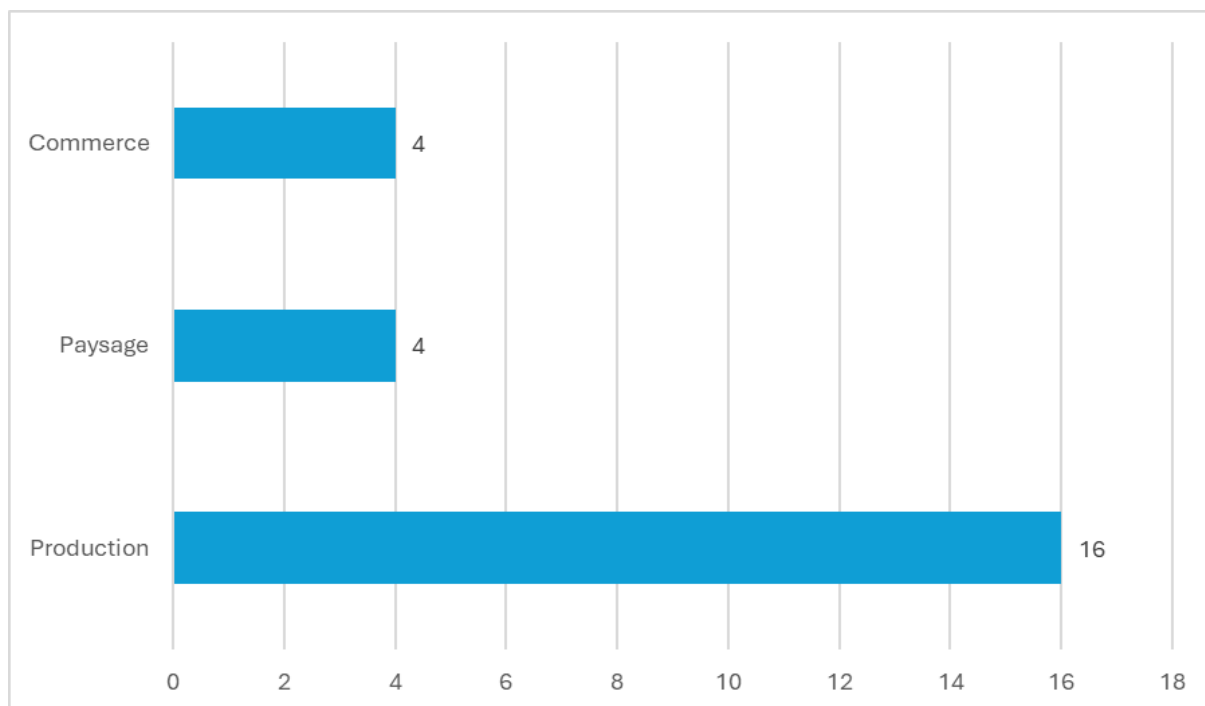
- **La production** : horticulteurs et pépiniéristes.
- **La commercialisation** : grossistes en fleurs et plantes, fleuristes, jardinerie / graineteries.
- **Le paysage** : entrepreneurs du paysage et agences privées de conception paysagère.

Répartition des entreprises



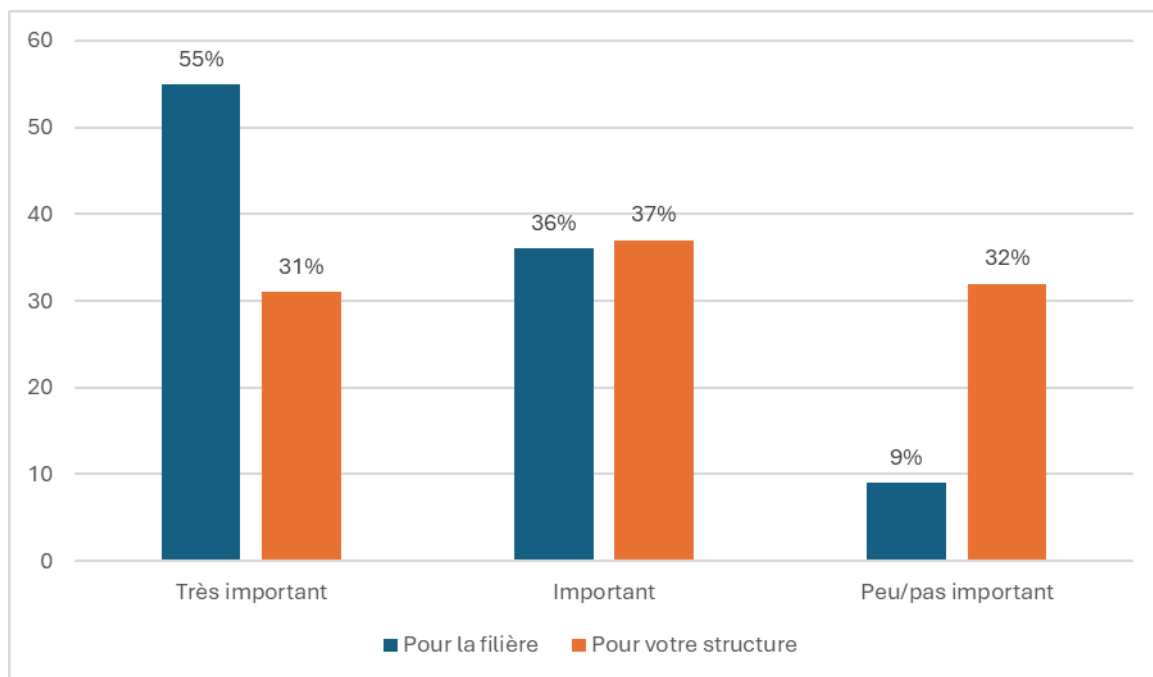
Si l'on compare ces chiffres avec la composition de la filière, on peut donc constater une surreprésentation des producteurs dans l'enquête, et une sous-représentation chez les entreprises du paysage.

Entreprises signataires du code de conduite



Il est également intéressant de comparer le nombre de répondants au nombre d'engagés dans la démarche du code de conduite ayant répondu à l'enquête. Sur 97 répondants, 24 seulement ont signé le code de conduite, et la majorité appartient au secteur d'activité de la production.

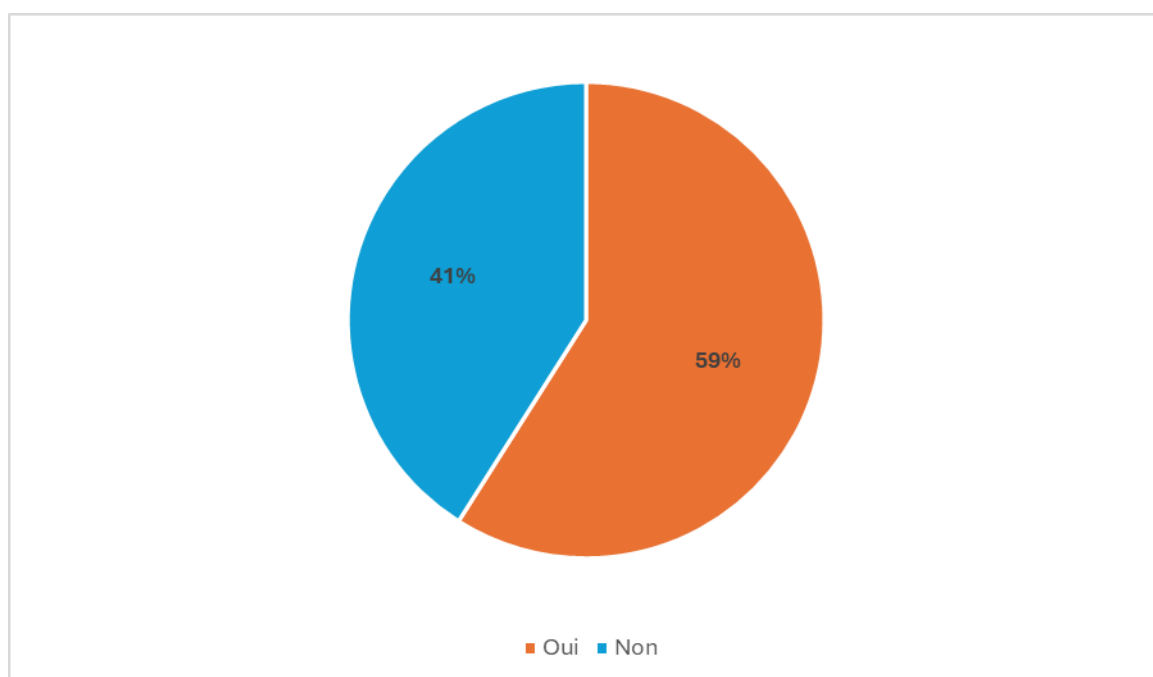
- **Pensez-vous que le sujet des plantes exotiques envahissantes soit ?**



D'après le sondage, la majorité des répondants estime que le sujet est important/très important à la fois pour la filière et leur structure.

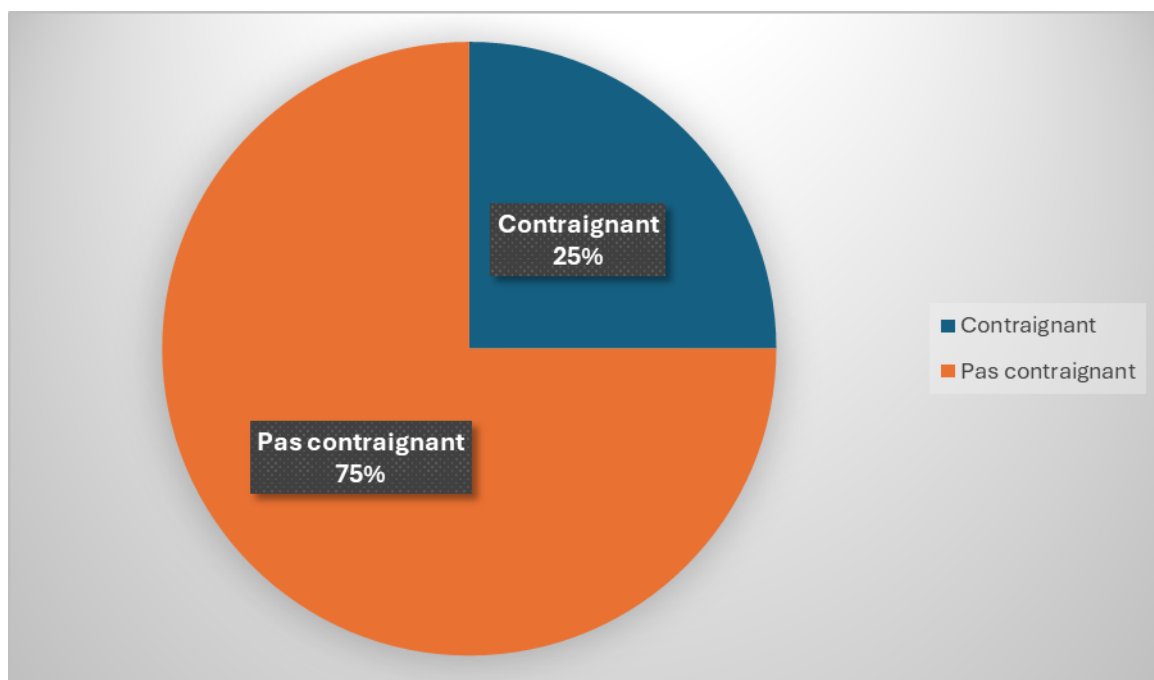
LE CODE DE CONDUITE

- **Connaissez-vous le code de conduite professionnel relatif aux plantes exotiques envahissantes ?**



Un peu moins de 6 répondants sur 10 connaissent le code de conduite (59%).

- **Comment jugez-vous le code de conduite pour votre structure ?**

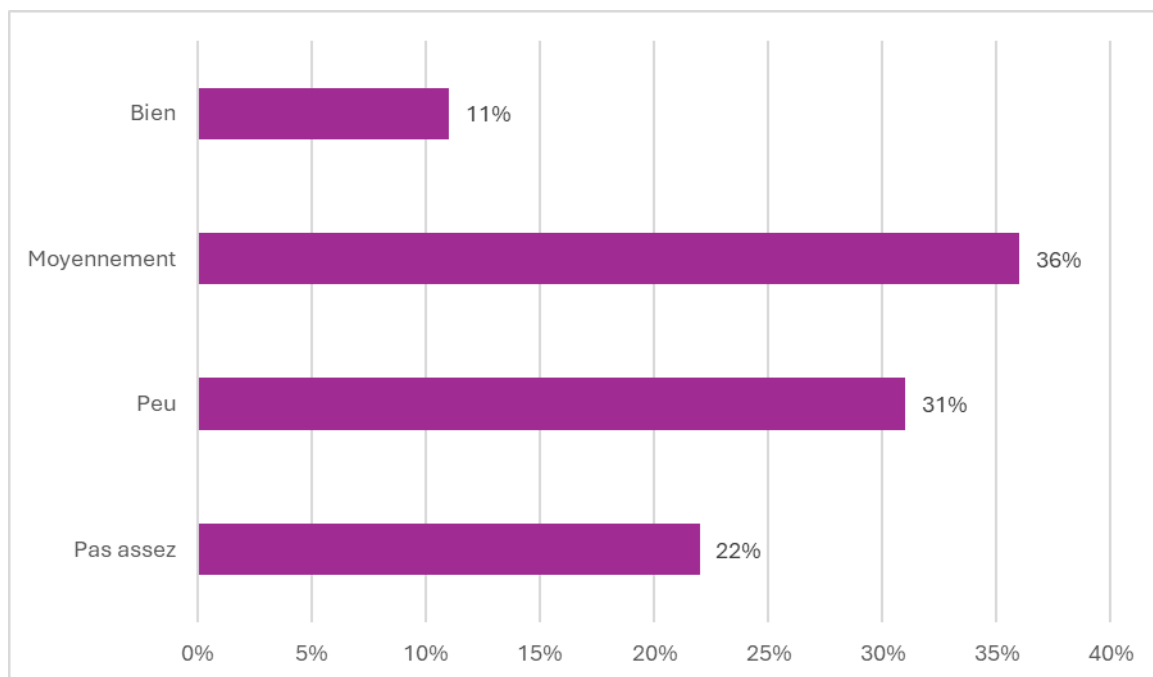


La majorité des répondants qui connaissent le code de conduite estime qu'il n'est pas contraignant pour leur structure. Cela nous conforte dans le travail de VALHOR, dans le sens où il est majoritairement apprécié de ses utilisateurs. Ce n'est pas son contenu qui limite son adoption par les professionnels.

RETOUR D'EXPERIENCE

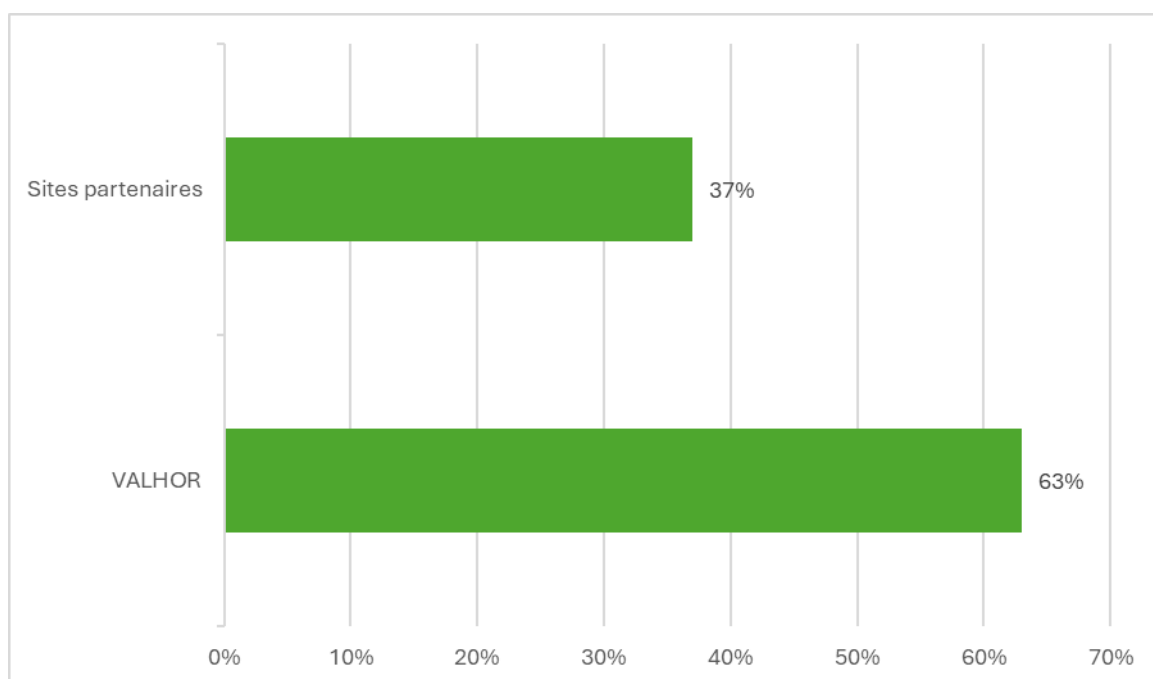
INFORMATION

- **Au regard des enjeux qu'ils représentent, pensez-vous que les collègues / salariés (équipes sur le terrain, acheteurs et autres collaborateurs au siège qui se chargent du référencement des végétaux) de votre secteur soient suffisamment informés / formés au sujet des plantes exotiques envahissantes ?**



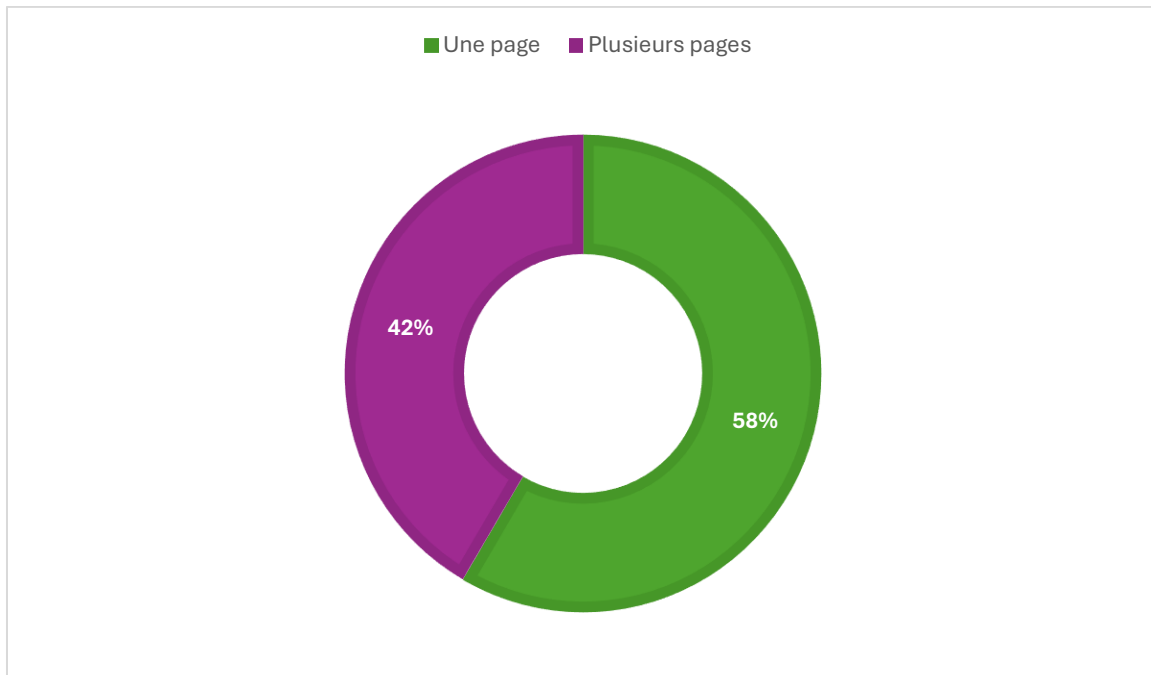
Seulement 11% estiment que les professionnels du secteur sont bien informés/formés sur le sujet des plantes exotiques envahissantes. 36% estiment que les professionnels du végétal le sont moyennement, et 53% estiment qu'ils le sont peu ou pas assez. Il y a donc un important travail d'information/de formation à faire sur le sujet.

- **Concernant les informations sur les plantes exotiques envahissantes ?**



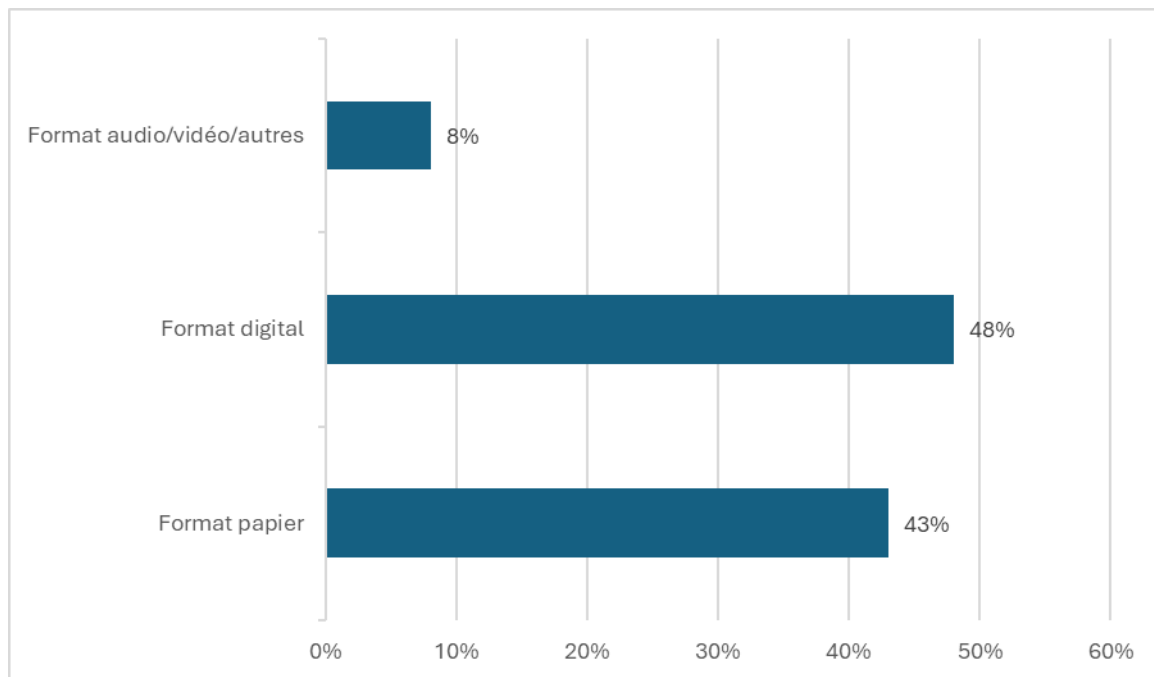
Les répondants souhaitent majoritairement que VALHOR compile les informations sur son site internet. Cela s'explique peut-être par un besoin de clarté, centraliser toutes les informations à connaître sur toutes les thématiques dans un seul espace digital.

- **Quelle version de fiche d'information à destination des professionnels sur les plantes exotiques envahissantes et quels types de contenus vous paraissent les plus adaptés à votre cadre professionnel ?**



58% des répondants préfèrent que les informations soient regroupées en 1 page. VALHOR avait déjà fait des fiches complètes sur les espèces exotiques envahissantes de la liste de consensus et de recommandations. Les fiches décrivent : l'origine et taxonomie, les variétés/cultivars/hybrides, les modes de reproduction et dissémination, l'écologie et les exigences environnementales, les impacts négatifs des plantes, la prévention, les recommandations, des références bibliographiques. Ces fiches sont donc très complètes et répondent presque déjà à la 2^e solution proposée dans la question (il manque des informations expliquant davantage les techniques de gestion). Dans le même souci de clarté que précédemment, les répondants semblent vouloir des informations synthétiques, limiter les informations à celles qu'ils jugent plus essentielles, pouvant aller chercher les autres informations sur le site.

- **Quel format rendrait ces fiches d'information plus attractives / pratiques ?**

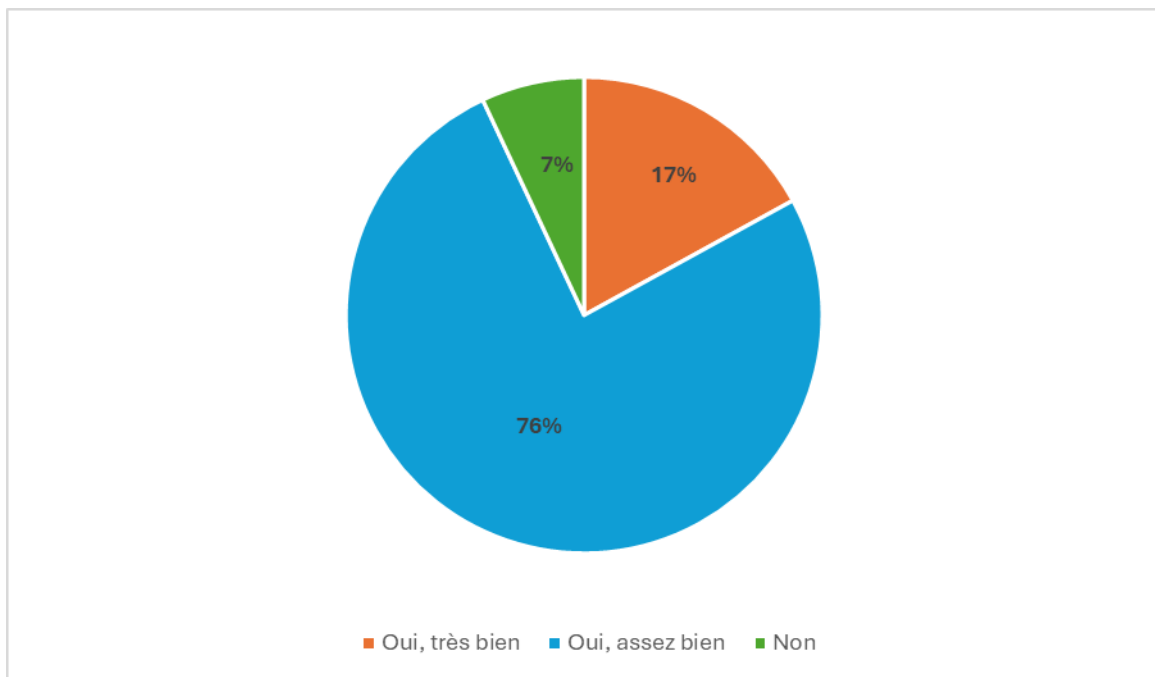


Les répondants ont tendance à préférer le format digital (48%) que le format papier (43%). A l'heure actuelle, cela paraît logique d'avoir les informations à portée de téléphone. Les autres formats ne séduisent que peu de professionnels : seulement 8% pour les formats audio et vidéo mélangés. Le format vidéo, actuellement très populaire n'est pourtant pas souhaité par les professionnels interrogés...

REGLEMENTATION

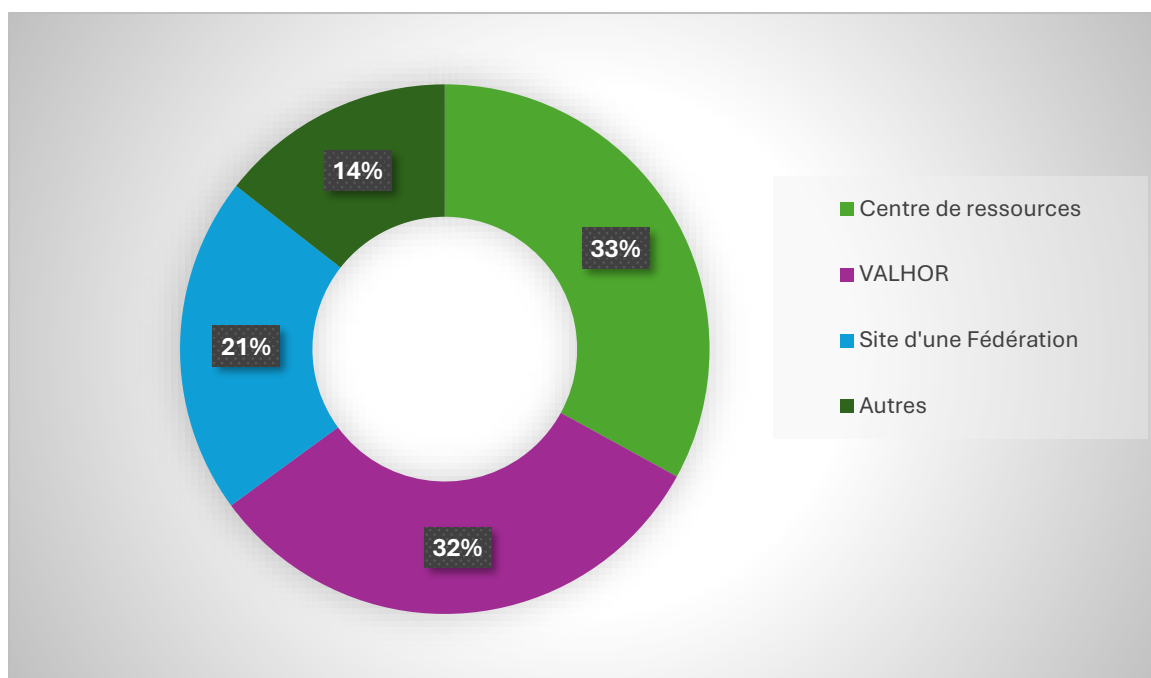
Cette partie repose sur les 54 répondants qui ont dit connaître le code de conduite.

- **Connaissez-vous la réglementation sur les plantes exotiques envahissantes ?**



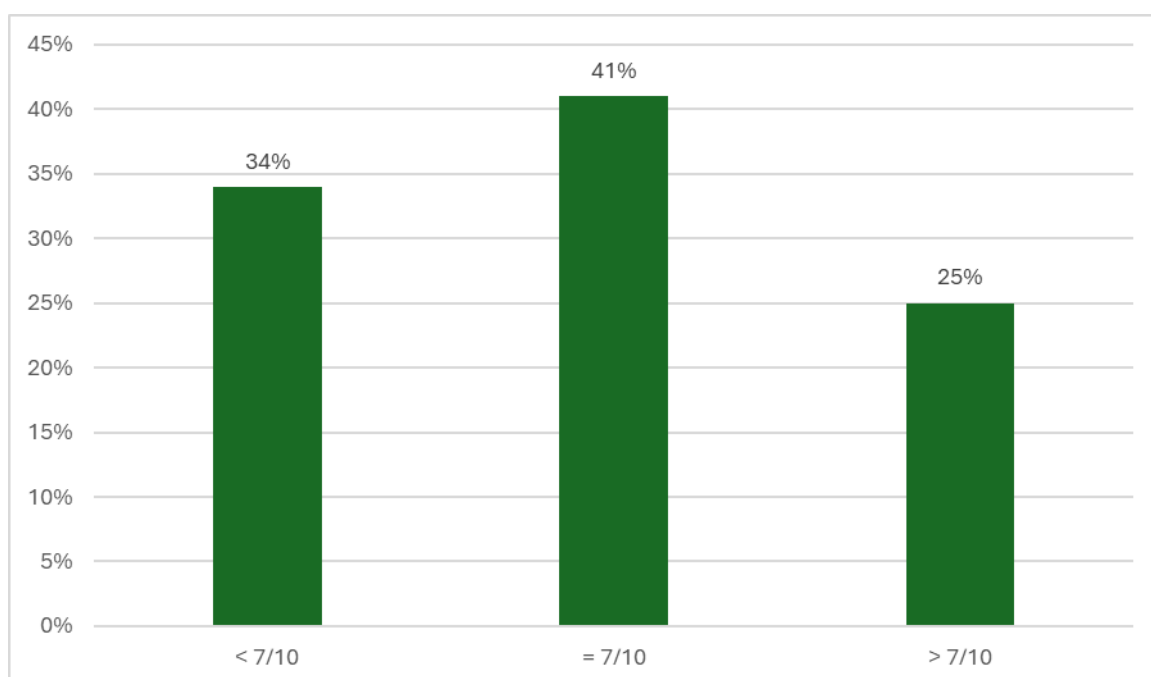
La majorité des répondants (76%) estime connaître la réglementation assez bien. 17% estiment la connaître très bien, et 7% estiment ne pas bien la connaître. Nous pouvons nous interroger sur le pourquoi de cette connaissance qui n'est pas totale alors que tous ces professionnels affirment connaître le sujet des plantes exotiques envahissantes et bénéficier du travail de VALHOR sur la thématique.

- **Quelles sont vos sources d'information (site internet, newsletter, réseaux sociaux) sur les plantes exotiques envahissantes ?**



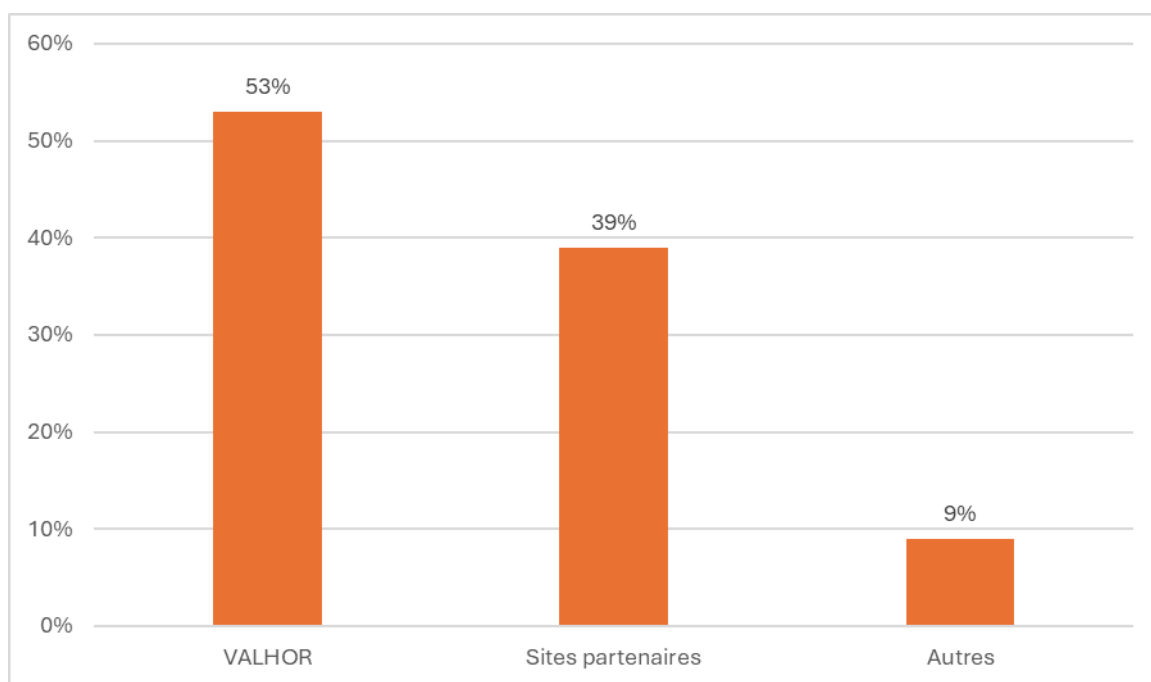
VALHOR (32 %) et le Centre de ressources des EEE (33 %) sont les premières sources d'information des professionnels. Les sites des Fédérations les suivent avec 21 %. VALHOR reste une référence majeure pour les professionnels, au même titre que le Centre de ressources. Il est donc essentiel que VALHOR maintienne son engagement sur la thématique des PEE.

- **Sur une échelle de 1 à 10, indiquez votre niveau de satisfaction à l'égard des sources d'informations actuellement disponibles ?**



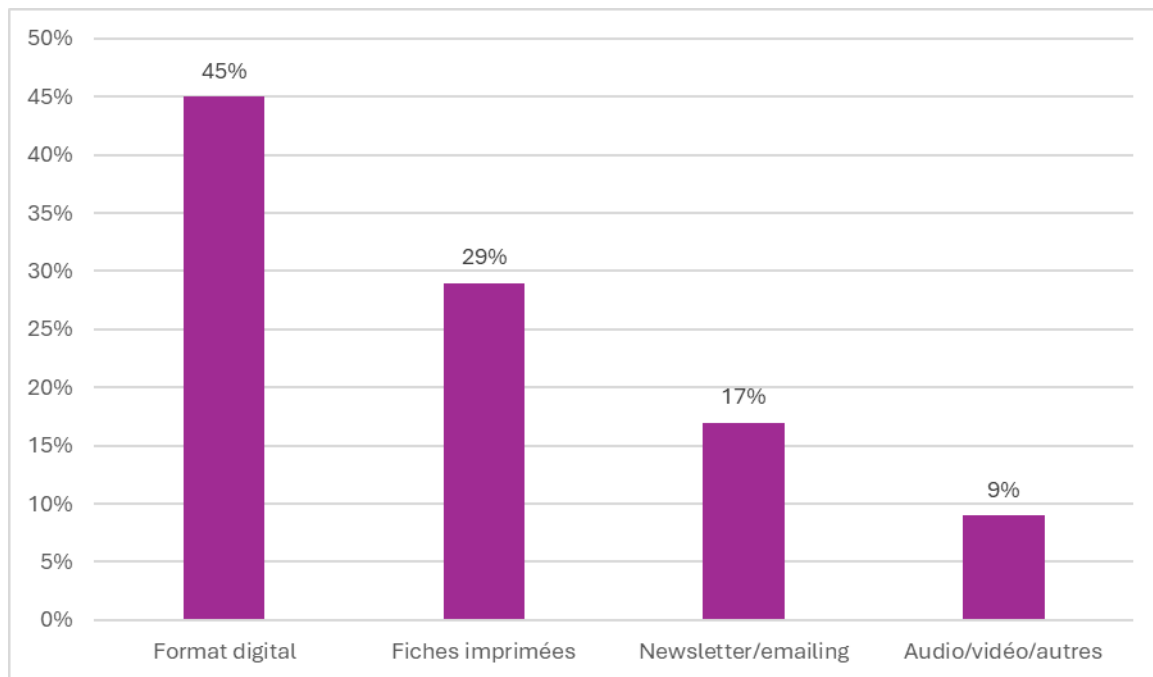
Sur 54 répondants, la majorité (41%) répond être satisfaite à 7/10 des sources disponibles. 34% donnent une note inférieure à 7/10 et 25% donnent une note supérieure. On peut en conclure que les professionnels du végétal sont globalement satisfaits des sources d'information mais qu'il y a encore des marges d'amélioration.

- **Où souhaiteriez-vous trouver en ligne les informations sur les plantes exotiques envahissantes ?**



53% des répondants choisissent majoritairement (30 sur 54 répondants) de trouver en ligne les informations sur les plantes exotiques envahissantes dans un espace dédié sur le site internet de VALHOR avec des informations compilées. Nous pouvons en conclure que pour les répondants, VALHOR est tout à fait légitime pour diffuser les informations sur les plantes exotiques envahissantes.

- **Sous quel format ?**

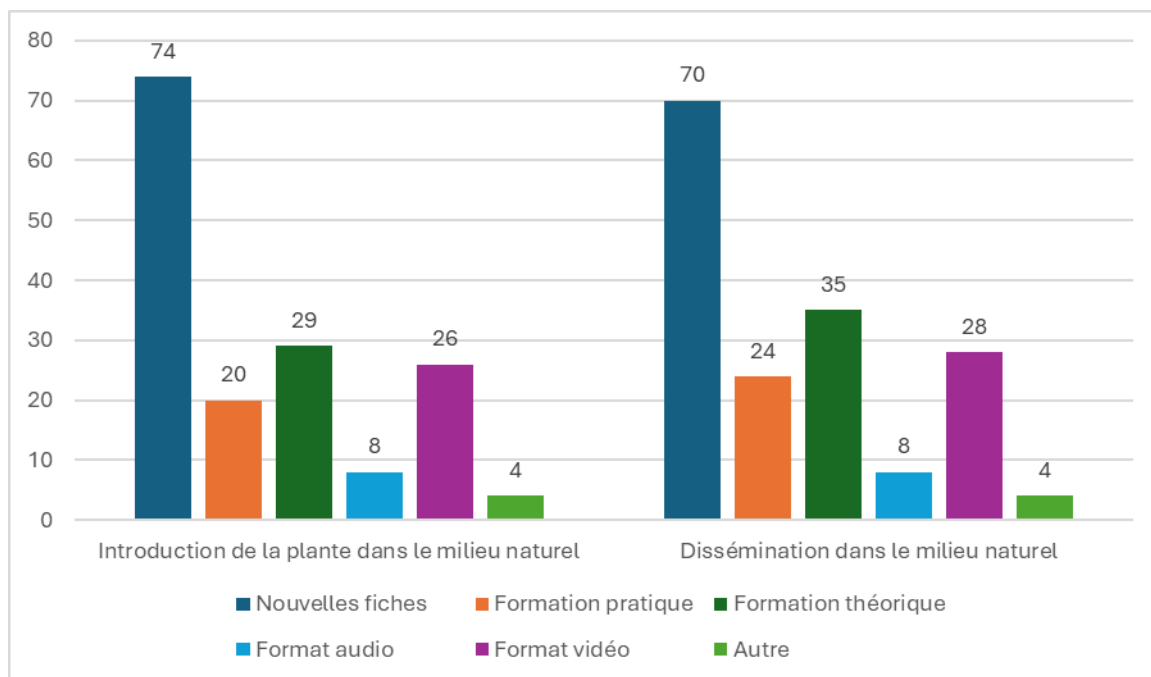


La majorité des répondants (35 soit 45%) préfère avoir ces informations sous forme de fiches en format digital (images, application téléphone). 22 soit 29% préfèrent avoir des fiches imprimées, et 13 soit 17% préfèrent un format newsletter/emailing. Si les professionnels sont sensibles au format digital, une partie non négligeable des répondants souhaite également avoir des fiches papier.

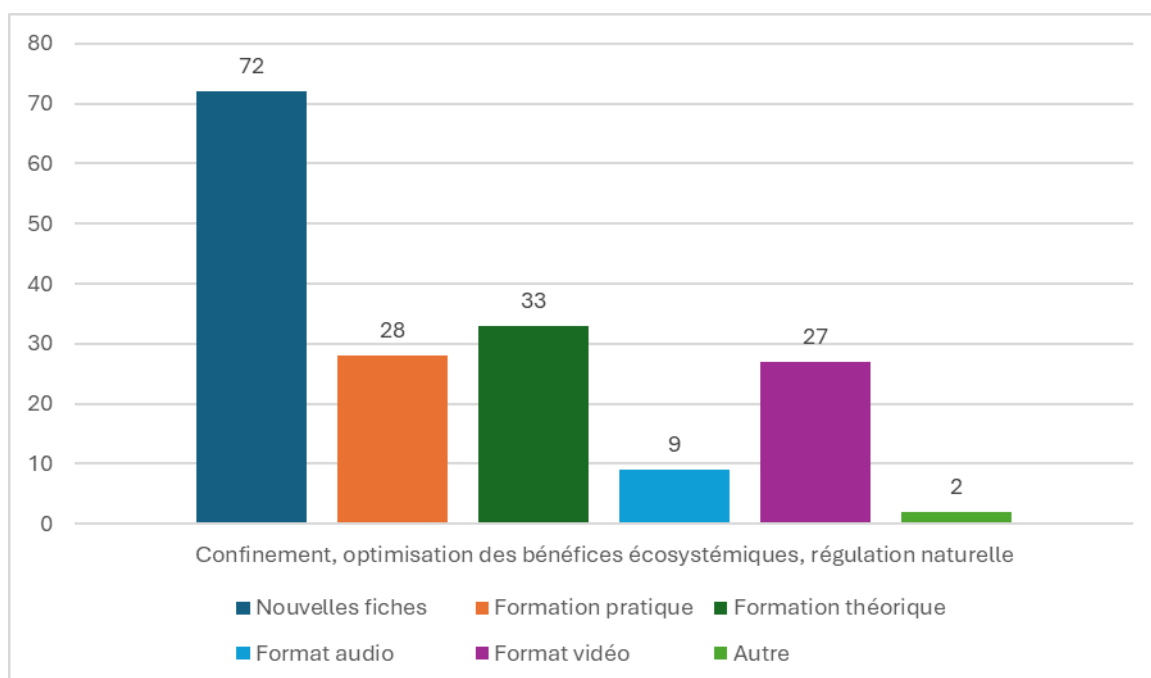
PREVENTION & GESTION

Les nombres sont en réponses et non en pourcentage pour les graphiques suivants.

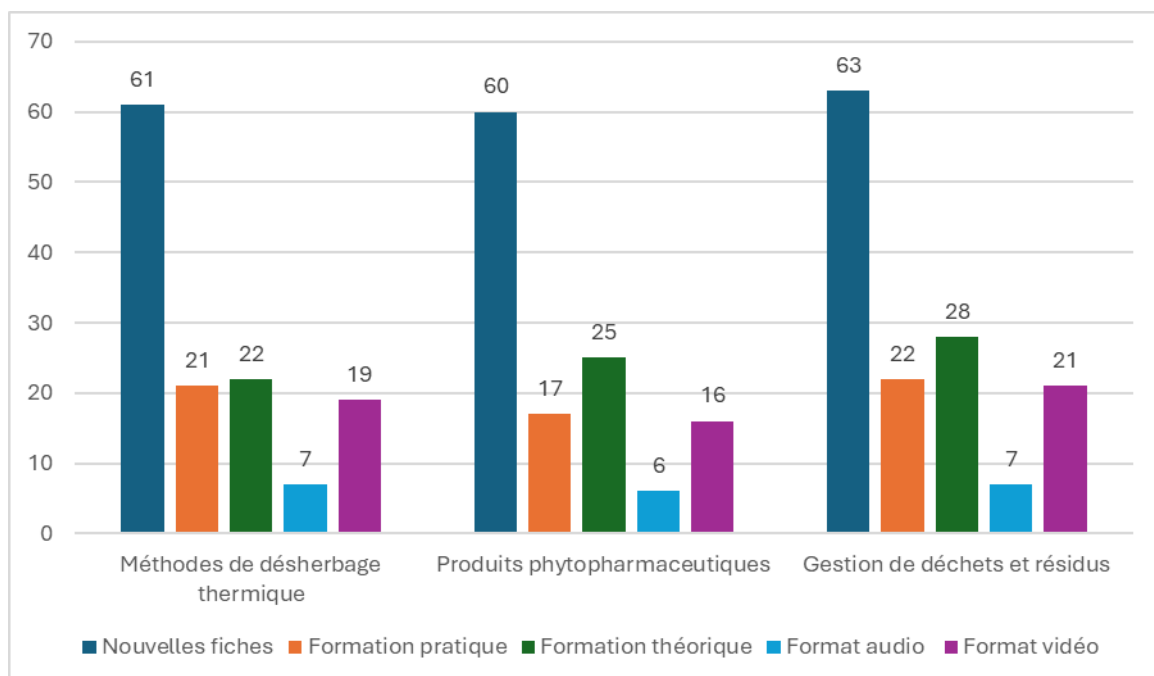
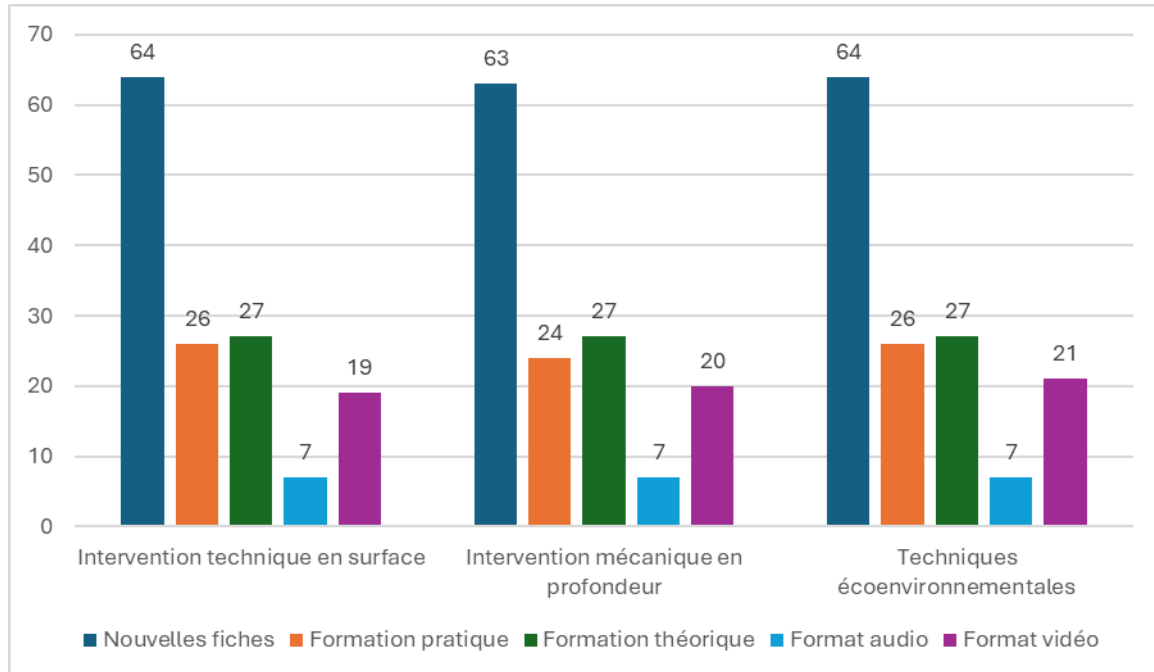
- **Cochez les thématiques sur lesquelles vous avez besoin d'être formé / informé et le support d'information souhaité : les moyens de prévention ?**



- **Cochez les thématiques sur lesquelles vous avez besoin d'être formé / informé et le support d'information souhaité : les méthodes de gestion – confinement ?**



- **Cochez les thématiques sur lesquelles vous avez besoin d'être formé / informé et le support d'information souhaité : les méthodes de gestion – contrôle ou maîtrise ?**



La conclusion pour ces 4 graphiques est similaire. Les professionnels estiment avoir besoin d'être formés sur toutes les thématiques des PEE que nous avons proposées : les

moyens de prévention comme les méthodes de gestion, confinement ou contrôle. Concernant le format, les répondants estiment avoir besoin d'être formés en grande majorité à travers des fiches. En deuxième position, viennent les formations théoriques (en ligne) et pratiques (avec une préférence pour le théorique), puis le format vidéo. Le format audio n'est pas apprécié.

Comme précédemment, les professionnels proposent des idées de format pour sensibiliser sur la prévention :

- Newsletter
- Campagne d'information
- Les réseaux sociaux
- Format digital

Nous pouvons retenir les propositions suivantes de format pour sensibiliser sur le confinement en tant que méthode de gestion :

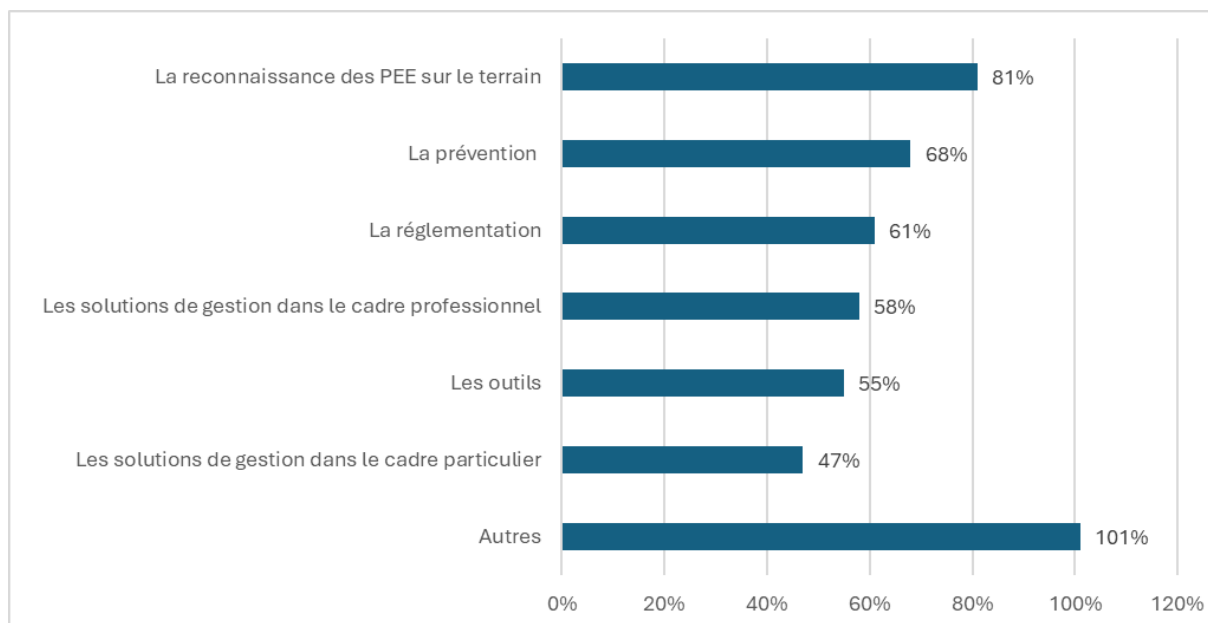
- Formation pratique à travers des visites de chantiers école
- Format digital
- Information sur des travaux qui expliquent les bénéfices des PEE

Et nous pouvons retenir les propositions suivantes de format pour sensibiliser sur le contrôle en tant que méthode de gestion :

- Accompagnement par des groupes d'experts
- Format digital

SENSIBILISATION

- **Sur quels sujets vous paraît-il utile de sensibiliser les collègues / salariés de votre secteur ?**



(Plusieurs réponses possibles)

Les professionnels estiment que le premier sujet de sensibilisation serait la reconnaissance des plantes exotiques envahissantes sur le terrain (79 répondants soit 81%), puis la prévention (introduction de la plante et propagation dans le milieu naturel) à 66 répondants et 68%. En 3ème place avec 59 répondants et 61% arrive la réglementation, suivie de très près par les solutions de gestion dans le cadre professionnel avec 56 répondants et 58%. Nous pouvons constater que malgré le travail de VALHOR sur ses fiches espèces pour permettre la reconnaissance sur le terrain, les professionnels estiment que c'est encore le sujet principal des plantes exotiques envahissantes.

Les services que peuvent rendre les plantes exotiques envahissantes (économiques, esthétiques et écosystémiques) sont les sujets qui intéressent le moins les professionnels. S'il n'y a pas de demandes peut être cela s'explique-t-il par la méconnaissance de ces derniers sur le sujet ? En effet, ce volet semble aujourd'hui plutôt connu des spécialistes.

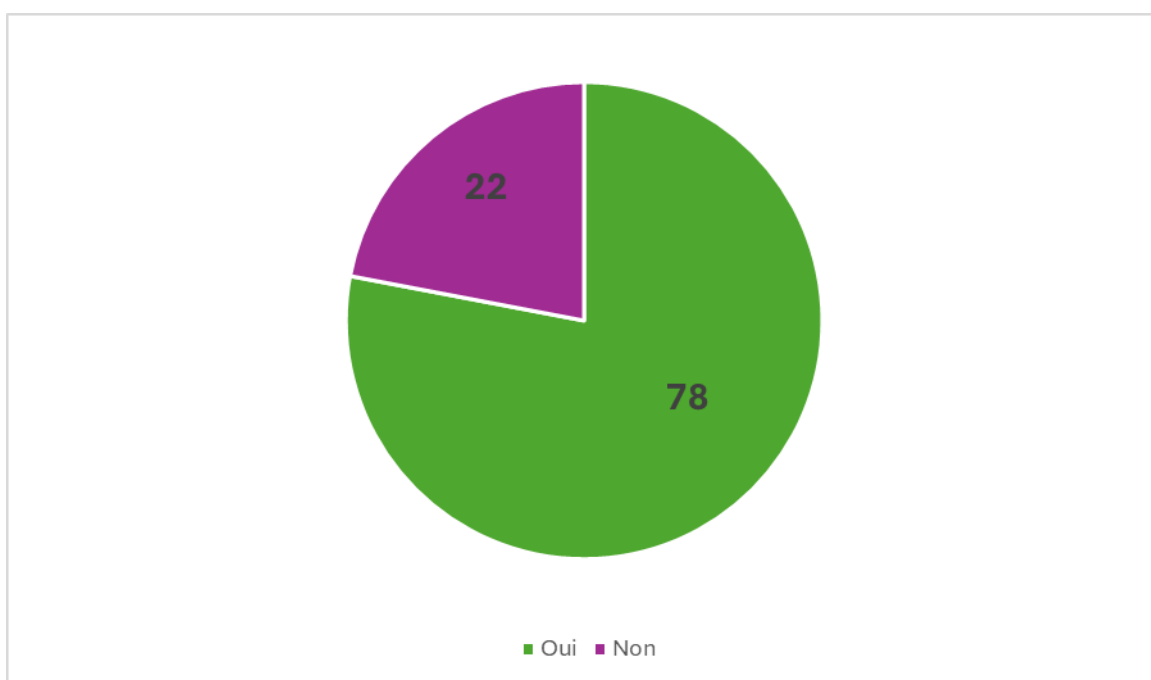
- **Exemples d'expériences réussies dans la sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes (grand public, entreprises, fournisseurs, etc.) que vous souhaitez nous faire partager.**

A partir d'une zone de réponse libre, les professionnels ont lors de l'enquête donné des exemples d'expériences réussies (11 réponses) dans la sensibilisation aux plantes exotiques envahissantes (grand public, entreprises, fournisseurs, etc.). Ils nous parlent d'expériences abouties sur les sites naturels protégés, de formation des agents communaux, de balade découverte et de visite de sites, d'une campagne de proposition

d'arrachage préventif de la Cortaderia aux clients ou du Baccharis par une association, de communication auprès du grand public pour qu'il comprenne mieux les démarches des points de vente à travers les médias, de sensibilisation aux bonnes pratiques, d'information régulière avec ceux avec qui ils travaillent (reconnaissance, législation, gestion).

GRAND PUBLIC

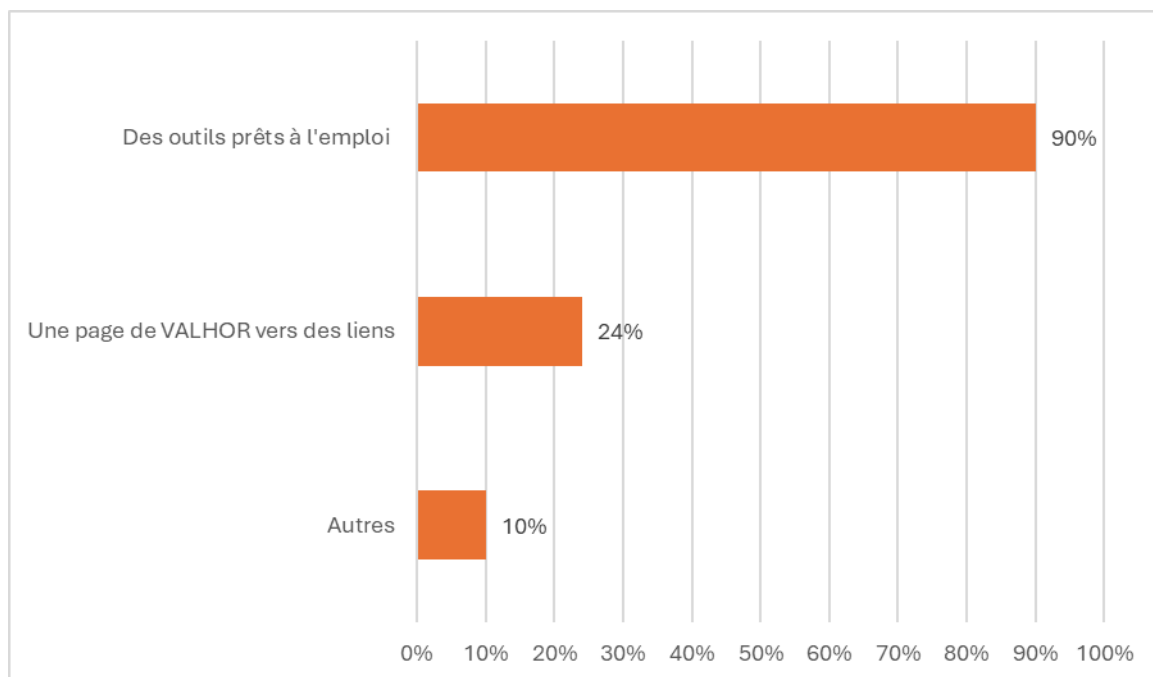
- **Ressentez-vous le besoin ou le souhait de sensibiliser le grand public au sujet des plantes exotiques envahissantes ?**



La majorité des répondants (78 répondants) ressent le besoin ou le souhait de sensibiliser le grand public.

Si nous regardons plus en détail dans les réponses par secteur d'activité, plus de professionnels dans la production (70%) et le paysage (84%) ressentent le besoin de sensibiliser le grand public. Cependant les professionnels de la production sont aussi ceux qui ont le nombre de non le plus élevé (30%).

- **Quels outils vous seraient les plus utiles pour sensibiliser le grand public ?**



La majorité des répondants (68 soit 90%) estime que des outils prêts à l'emploi comme des kits de communication, affiches, vidéos, audios, ateliers à organiser, QR code à scanner avec du contenu multimédia etc. seraient utiles pour sensibiliser le grand public. Seulement 18 soit 24% estiment ne pas avoir besoin de ces outils et souhaiteraient une page sur le site de VALHOR dirigeant vers des sites d'information pour constituer eux même leurs supports.